

ACTUALITÉS

Céréales à pailles

Les semis se préparent ou sont en cours : surveillez les limaces.

Colza

Début de la surveillance des larves d'altises, mettez en place les tests Berlèse

« Comment renouveler son Certiphyto ?

Détail des 3 voies possibles en cliquant [ici](#) »

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

CÉRÉALES À PAILLES

Ces derniers jours, les conditions climatiques (pluies) n'ont pas été favorables aux semis. Environ la moitié des parcelles a été semée jusqu'à présent sur la région, en particulier depuis le 20 octobre.

Le réseau se met en place.

Réseau d'observation

8 parcelles sont renseignées cette semaine sous VGobs avec la répartition suivante :

- 1 Loire-Atlantique, 3 Maine-et-Loire, 2 Mayenne, et 2 Sarthe.
- 7 blés tendres et 1 orge

Stade phénologique et état des cultures

Les parcelles du réseau sont actuellement au stade **semis** ou **germination** en cours.

• Limaces

Observation et analyse de risque

Des **limaces** sont observées sur 2 parcelles du réseau avec 2 limaces/m² en moyenne. Aucun dégât n'est signalé pour le moment mais les limaces noires et grises sont présentes. Soyez vigilants en particulier pour les parcelles en précédent colza ou céréales à pailles. La surveillance des limaces doit commencer avant le semis. **Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à leur activité.**

Le risque est plus important dans le cas de parcelles en non labour et semis direct.

2 types de limaces peuvent être présents : les limaces grises et les limaces noires. Ce sont les limaces noires qui s'attaquent aux graines. Au moment du semis, le risque limace est donc plus important si présence de limaces noires dans la parcelle.



Soufflet

Limace grise (*Deroceras reticulatum*)



INRA

Limace noire (*Arion hortensis*)

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>



• Limaces (suite)

Quelques conseils pour gérer les limaces dans ses parcelles :

1). Évaluer le risque de présence de populations de limaces dans sa parcelle en utilisant la grille de risque Limace ([en cliquant ici](#))

2). Piéger pour évaluer l'activité des limaces en surface

Il est impératif de commencer à piéger avant le semis. En effet cela permet :

- ♦ d'apprécier le risque et de décider ou non d'une application de traitement avant la levée, lors du semis
- ♦ une adaptation du travail du sol : bonne préparation du lit de semences (terre fine, rappuyée, peu motteuse), roulage après semis en cas de sol trop motteux... Les travaux liés aux semis favorisent le dessèchement de la couche superficielle du sol et permettent donc de réduire l'activité de surface des limaces.

Après la levée, le piégeage permet de confirmer l'origine des dégâts observés (perte à la levée, dégâts sur feuilles) mais c'est surtout l'**observation des attaques sur plantes et leur évolution** qui va permettre de décider.

Pour piéger efficacement, il faut :

- ♦ utiliser un piège qui soit bien plaqué au sol, qui conserve l'humidité et isole des écarts de températures, couvrir au moins 1 m² avec les pièges et positionner les pièges pas seulement en bordures (premières attaques de limaces, mais aussi à l'intérieur de la parcelle,
- ♦ faire le comptage le matin (avant les températures trop élevées).

Attention, le niveau de captures est très variable et dépend :

- ♦ des conditions climatiques ambiantes et sous les pièges : inutile de piéger lorsque le sol est sec en surface
- ♦ de la durée de mise en place et de l'heure de relevé : idéalement, positionnez le piège le soir et faites le relevé le lendemain matin
- ♦ de la répartition des limaces au sein de la parcelle

Méthodes alternatives

- ♦ **Préparation fine du sol** en surface pour éviter les refuges aux limaces
- ♦ **Soigner le semis** pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible.
- ♦ En interculture, les **déchaumages** successifs perturbent le cycle des limaces ; le broyage fin des résidus et leur répartition homogène réduisent les abris pour les limaces.

Retrouvez plus d'informations sur les limaces



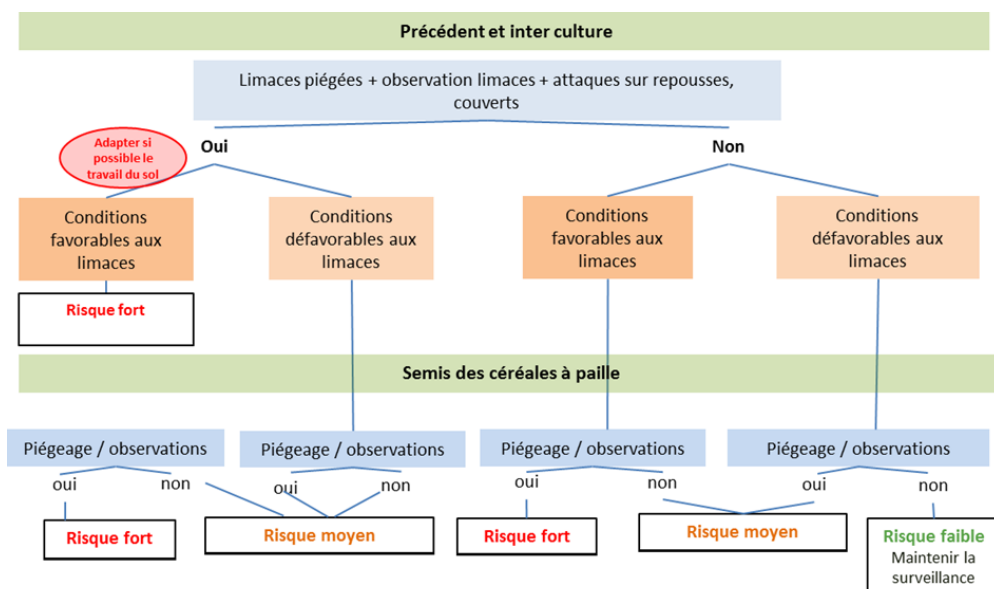
Période de risque

Du semis au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque

Pas de seuil de risque. C'est l'analyse d'un ensemble de facteurs qui va constituer la prise de décision : évolution des captures et des dégâts, conditions météo, vigueur et stade de la culture, présence d'auxiliaires...

Vous pouvez également vous appuyer sur cet arbre d'aide à la décision :





COLZA

Réseau d'observation

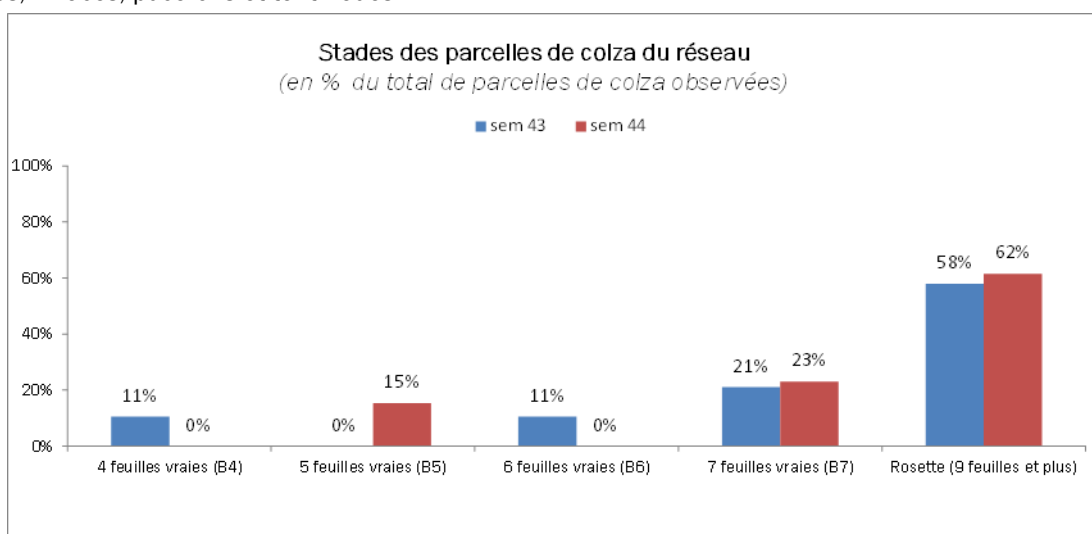
13 parcelles sont renseignées cette semaine sous VGobs avec la répartition suivante :

- 2 Loire-Atlantique, 3 Maine-et-Loire, 1 Mayenne, 2 Sarthe et 5 Vendée.

Stade phénologique et état des cultures

Les stades vont de **5 feuilles (B5) à rosette (9 feuilles et plus)**. Les 2 parcelles du réseau au stade B5 ont été semées après le 10 septembre.

La majorité des parcelles de colzas est sortie de la période de risque pour la plupart des ravageurs d'automne du colza : altises adultes, limaces, pucerons et tenthrèdes.



Pour les colzas à moins de 4 feuilles :

Pour les quelques parcelles qui seraient encore dans ce cas, les limaces et les altises adultes sont toujours à surveiller. Les conditions climatiques actuelles sont favorables aux limaces. Hors réseau, des dégâts de limaces sur petits colzas sont signalés.

Des altises adultes sont toujours en activité. Le nombre de captures dans les cuvettes jaunes est globalement stable cette semaine.

Pour les colzas à moins de 6 feuilles, la surveillance doit se poursuivre pour les pucerons et les tenthrèdes. La pression de ces 2 ravageurs est plutôt faible. Concernant les pucerons, de nombreux auxiliaires (coccinelles, syrphes, pucerons momifiés) ont été observés dans les parcelles du réseau.

• Maladies

Des macules de **phoma** sont signalées dans 3 parcelles du réseau cette semaine (5 à 70 % des pieds touchés).



La note de résistance végétale pour le phoma concerne le phoma du collet. La présence de symptômes sur feuilles reste peu nuisible et ne signifie pas que la maladie se développera sur collet. À surveiller en sortie d'hiver et en fin de cycle.



Méthodes alternatives



Le risque phoma est réduit par les pratiques culturales (export des pailles du précédent, limiter les apports d'engrais organique en été, respecter la période de semis conseillée, limiter la densité de semis) et le choix variétal.

De la **cylindrosporiose** est observée sur 1 parcelle de Loire-Atlantique sur 5% des plantes.



• Grosse altise ou altise d'hiver (adultes)

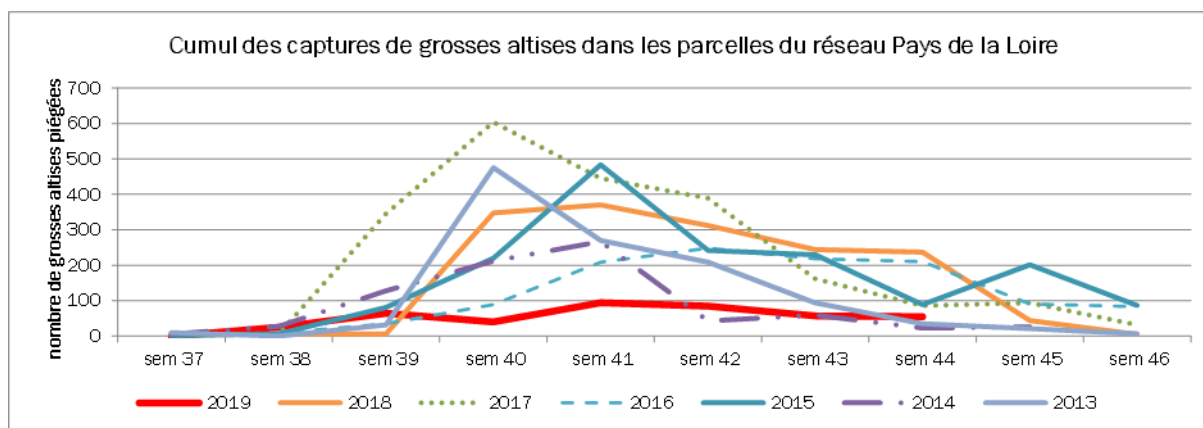
Observations et analyse de risque

L'activité des **grosses altises** se poursuit cette semaine. Sur les 12 cuvettes relevées cette semaine, 11 sont positives avec au total 55 individus piégés (1 à 20 /cuvette).

Comparativement aux autres années, les captures sont faibles. Cependant, les dégâts sur les colzas les moins développés peuvent être importants.

La majorité des parcelles est sortie de la période de risque.

Pour les quelques colzas qui sont toujours à moins de 4 feuilles (semis tardifs ou parcelles hétérogènes), il convient de **maintenir la surveillance**. Hors réseau, dans la Sarthe, des grosses altises sont signalées par endroit sur 20% des colzas au stade 3-4 feuilles.



Des analyses de larves faites en Pays de la Loire depuis 2 ans montrent que les populations de grosses altises résistantes aux pyréthrinoïdes sont bien installées sur la région.

Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles pour les dégâts de morsures des adultes.

Dégâts de grosses altises (altises d'hiver adulte) : morsures sur cotylédons et jeunes feuilles



Moins de 25 % de la surface foliaire détruite



Plus de 25 % de la surface foliaire détruite

Seuil indicatif de risque

À partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures et 25 % de la surface foliaire détruite.



• Grosse altise ou altise d'hiver (larves)

Observations et analyse de risque

Des **larves de grosses altises** ont été observées cette semaine dans 2 parcelles du réseau en Vendée et Maine-et-Loire sur 10% des plants. Le test Berlèse a révélé en moyenne une larve par plant sur la parcelle du Maine-et-Loire.

L'**observation** des larves et leur comptage peut se faire de 2 façons :

- Dissection des pétioles des plantes
- Méthode Berlèse

Méthode « Berlèse »

Prélever 4x5 plantes en les coupant au niveau du collet, éliminer l'extrémité des feuilles, laver les plantes. Disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (cuvette jaune pour colza par exemple) dans lequel on met un mélange eau + alcool modifié (50/50). Utiliser 2 récipients si nécessaire. Disposer dans une pièce chauffée (20°C environ) et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes.

Les larves présentes se retrouvent dans la solution dans un délai d'une semaine. Si la méthode ne permet pas de détecter le nombre de plantes porteuses d'altises, elle peut confirmer la présence des larves et leur nombre. En cas d'absence de larves lors de ce premier bilan, une vérification ultérieure en cours d'hiver sera nécessaire.

Vidéo :



La **modélisation** permet également de donner des indications sur l'arrivée des différents stades larvaires, permettant de cibler la période où il est le plus opportun de réaliser ses comptages.

D'après Terres Inovia, il faut, depuis la date de début de vol :

- 40 degrés jour (dj) en base 7 pour les pontes
- 190 dj pour l'éclosion (stade larvaire L1)
- 240 dj pour atteindre le stade larvaire L2
- 290 dj pour atteindre le stade larvaire L3

Retrouver le tableau de simulation [en cliquant ici](#).

D'après les simulations, les premiers stades larvaires peuvent être observés dans la région ; larves correspondant aux premières arrivées d'altises (entre le 20 et 30/09).

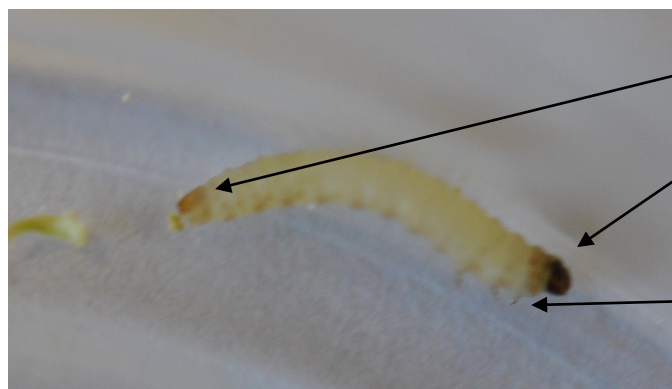
Les **températures sont plutôt douces et donc favorables à un développement rapide des larves**.

Les tests Berlèse peuvent être mis en place.

Reconnaissance et caractéristiques



Les larves d'altises mesurent entre 1,5 et 8 mm, selon leur stade de développement. Elles sont de couleur translucide à blanchâtre.



On doit trouver ces 3 éléments caractéristiques :

Plaque pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure

1 tête brun foncé bien développée

3 paires de pattes thoraciques



• Grosse altise ou altise d'hiver (larves) (suite)

Période de risque

Du stade 5-6 feuilles vraies (B5-B6) jusqu'à la sortie de l'hiver.

Seuil indicatif de risque

Il va dépendre du niveau de risque de la parcelle.

Risque **moyen à fort** :

- ⇒ Méthode Berlèse : 2 à 3 larves par pieds
- ⇒ Méthode dissection : 70% des plantes avec présence d'au moins 1 larve

Caractéristique de la parcelle	Secteur absence de gel soutenu pendant l'hiver	Secteur froid – gel soutenu pendant l'hiver
- Parcelle recevant de la matière organique au semis, - Forte minéralisation à l'automne, - Bonne implantation du colza	Risque faible	Risque faible à moyen
- Parcelle ne recevant pas de matières organiques au semis, - Faible minéralisation à l'automne, - Arrêt de croissance du colza mi-novembre	Risque moyen à fort	Risque fort

Risque faible : aucun seuil. Les colzas supportent bien plus de 2-3 larves avant de subir des dégâts (ports buissonnants). Sans pouvoir établir de seuil actuellement, on observe qu'en dessous de 10 larves par pied les dégâts sont quasi absents dans ces situations.

• Charançon du bourgeon terminal

Les cuvettes jaunes doivent être placées à hauteur de végétation pour la surveillance de ce ravageur.

Cette semaine, 1 charançon du bourgeon terminal a été piégé dans une parcelle de la Sarthe.

Période de risque

De la levée jusqu'à fin novembre

Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas véritablement de seuil de risque. On considère qu'un contrôle des adultes 8 à 10 jours après les premières captures permet de limiter les dégâts de larves. Les petits colzas ou les colzas peu vigoureux sont plus sensibles à cet insecte.

• Autres ravageurs d'automne

Cette année, d'autres ravageurs moins courants ont pu être observés dans certaines parcelles.

Teigne :

Les larves rongent la face inférieure des feuilles souvent jusqu'à perforer la feuille.



Larve de teigne et dégâts sur feuille

CAPDL

Piérides du chou :

La chenille est grise à verte avec des bandes jaunes et des points noirs. Les larves s'attaquent aux feuilles périphériques de la plante.



Larve de piéride du chou

CAPDL



• Autres ravageurs d'automne (suite)

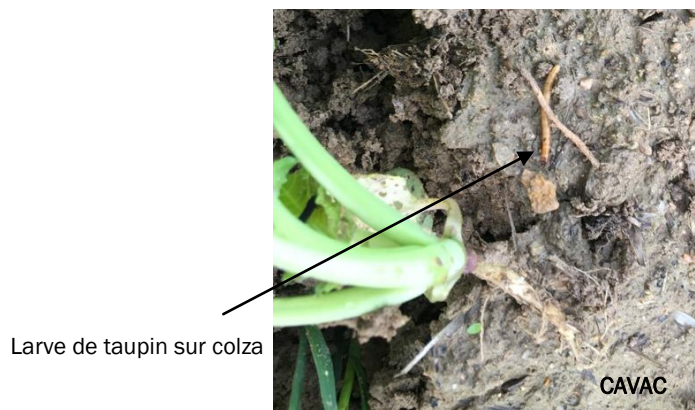
Noctuelles terricoles :

Les larves rongent le collet des jeunes colzas provoquant leur étiolement.



Taupins :

Les larves s'attaquent aux racines des plantes et peuvent provoquer leur disparition.





Jeudi 31 octobre 2019
SAINT-CLEMENT-DE-LA-PLACE (49)
Haute Bise - Chez Jean-Paul et Sophie Pichaud
Rendez-vous sur l'exploitation (suivre le fléchage)
Coordonnées GPS : 47.545, -0.734527

Communiquer, apprendre
et partager sans glyphosate

13h45-17h00
SUR INSCRIPTION
PROGRAMME COMPLET
EN CLIQUANT ICI



Retrouver les actualités d'Écophyto en Pays de la Loire via l'écho phyto ligérien newsletter, en cliquant sur l'image.

L'échophyto ligérien



Au sommaire de ce premier numéro : les dernières publications, retour sur la visite du préfet Bisch, le projet CAP sans glypho, témoignages des ingénieurs territoriaux DEPHY.



Retrouvez toute l'actualité de la protection intégrée des cultures en cliquant [ici](#) .

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2019 PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Alexia BARRIER - CAPDL - bsv-gc@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Claude COCHONNEAU - président de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture 53, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Coop de France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia

Observateurs : Agriculteurs, Agrial, AgriNégoce, AMC, Arvalis, Bernard Agriservice, Brouard AgroSolutions, CAM, CAPL, CAVAC, CA 53, CAPDL, CER France 53 et 72, Coop Herbauges, GEVES, Hautbois SAS, Pelé Agri-Conseil, SAS Jeusselin, SCPA, Soufflet, Terrena.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto .

